



Distr.: GENERALE

CEA-AN/TNG/CIE/XX/1/Add.1
Avril 2005

NATIONS UNIES
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Original: FRANÇAIS

Bureau pour l'Afrique du nord (CEA-AN)

Vingtième réunion du Comité intergouvernemental
d'experts (CIE)

Tanger (Maroc)
13-15 avril 2005

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Point 1 : Séance d'ouverture

La séance d'ouverture de la 20^{ème} réunion du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) aura lieu le mercredi 13 avril 2005 à 11 heures, à l'hôtel Mövenpick, Tanger.

Point 2 : Election du Bureau

Le Président sortant invitera la réunion à élire le nouveau Bureau composé d'un Président, d'un Vice-président et d'un Rapporteur.

Point 3 : Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Le Comité examinera et adoptera les propositions du secrétariat concernant l'ordre du jour et le programme des travaux provisoires de la réunion.

Point 4 : Rapport sur les activités du Bureau

Le secrétariat présentera un rapport sur les activités du Bureau au cours de la période allant de mai 2004 à avril 2005 – (CEA-AN/TNG/CIE/XX/2).

Point 5 : Rapport sur les conditions économiques et sociales en Afrique du nord 2004

Le secrétariat présentera le rapport sur les conditions économiques et sociales en Afrique du nord pour l'année 2004. Ce rapport comprend trois parties. La première analyse la conjoncture économique en 2004, la deuxième traite de l'évolution des structures économiques en Afrique du nord, au cours de la période 2000-2004, et la troisième, de la participation économique des femmes.

5.1 Situation économique et sociale

Cette partie du rapport décrit la conjoncture économique, analyse les indicateurs usuels ainsi que leur évolution récente et fait ressortir des indicateurs sous régionaux - (CEA-AN/TNG/CIE/XX/3/I).

5.2 Evolution des structures économiques 2000-2004

Cette partie du rapport est une étude thématique demandée par le CIE. Elle décrit l'évolution des structures économiques nord-africaines pour la période 2000-2004. Elle aborde le thème de la diversification, en distinguant les effets directs et indirects. Elle donne par ailleurs des exemples de contraintes et de déterminants à l'évolution des structures économiques - (CEA-AN/TNG/CIE/XX/3/II).

5.3 Femmes et participation économique en Afrique du nord

Cette partie du rapport discute de la participation économique des femmes en Afrique du nord. Les recommandations du CIE devant servir à définir une proposition de plan d'actions - (CEA-AN/TNG/CIE/XX/3/III).

Point 6 : Rapport sur les progrès accomplis et les perspectives en ce qui concerne la réalisation des objectifs de développement du Millénaire en Afrique du nord et la mise en œuvre du NEPAD

Ce rapport évalue les progrès dans la réalisation des objectifs de développement du millénaire (ODM) et la mise en œuvre du NEPAD. Il discute des politiques et réformes socio-économiques et de la pertinence du NEPAD en tant que cadre permettant aux pays de la sous-région d'accélérer la réalisation des ODM – (CEA-AN/TNG/CIE/XX/4).

Point 7 : Présentation du rapport sous-régional sur la mise en valeur des ressources en eau en Afrique du nord

Ce rapport est une intégration des rapports nationaux des sept pays de la sous-région. Il est axé sur la mise en valeur et le développement des ressources en eau en Afrique du Nord. Il fait l'état des lieux et l'évaluation des progrès réalisés par les pays de la sous région dans la mise en œuvre de la Vision africaine de l'Eau pour 2025 - (CEA-AN/TNG/CIE/XX/5).

Point 8 : Rapport intérimaire sur l'état de l'information pour les activités de développement en Afrique du Nord

Ce rapport fait un état des lieux de l'utilisation des TIC dans le cadre des activités de développement en Afrique du Nord - (CEA-AN/TNG/CIE/XX/6).

Point 9 : Programme de travail pour la période 2006-2007

Le secrétariat présentera le programme de travail du Bureau prévu pour la période 2006-2007 - (CEA-AN/TNG/CIE/XX/7).

Point 10 : Présentation des activités de l'IDEP

Le Directeur de l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP) fera un exposé sur l'IDEP, ses activités et les services qu'il offre aux Etats membres – (CEA-AN/TNG/CIE/XX/Inf.4).

Point 11 : Date et lieu de la prochaine réunion du CIE

Le Comité proposera les dates et lieu de la 21^{ème} réunion du CIE.

Point 12 : Questions diverses

Le Comité examinera le cas échéant d'autres questions soulevées par les participants.

Point 13 : Adoption du rapport

Le Comité examinera et adoptera le projet de rapport de la 20^{ème} réunion du CIE ainsi que ses recommandations - (CEA-AN/TNG/CIE/XX/8).

Point 14 : Clôture de la réunion

Le Président déclarera close la 20^{ème} réunion du CIE.